

Avis de constitution

SOCIETE « FLUX AND CORPORATE SERVICES » en abrégé « FLUX & CO »

Siège ABIDJAN Cocody Angré 8eme tranche, non loin du carrefour prière, Lot : 684, Ilot : 44, Section : , Parcelle : , 11 BP 4180 ABIDJAN 11, Lot 684, Ilot 44

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 22 Mars 2024, et enregistrés au CEPICI le 04 Avr 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « FLUX AND CORPORATE SERVICES » en abrégé « FLUX & CO »

Objet :

- Commerce général
- Vente de matériaux de construction
- Bâtiment et travaux publics
- Fourniture de matériels bureautiques
- Divers .

La prise de participation en tous pays et, sous quelque forme que ce soit dans toute entreprise ou société, nationale ou internationale, dont les activités ou l'industrie seraient similaires à celles de la présente société ou de nature à en favoriser le développement. Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets ci – dessus définis, susceptibles d'en faciliter l'application ou le développement, le tout tant pour elle – même que pour le compte des tiers.

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN Cocody Angré 8eme tranche, non loin du carrefour prière, Lot : 684, Ilot : 44, Section : , Parcelle : , 11 BP 4180 ABIDJAN 11, Lot 684, Ilot 44

Dirigeant(s) M COULIBALY GNONFONYA HASSANE
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-03809 du 23/04/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°23231/GTCA/RC/2024 du 23/04/2024

